

FN. 14989

Deuxième Année. — N° 21.

1^{er} Novembre 1922.

TOWARZYSTWO
HISTORYCZNO
LITERACKIE

Les Amis de la Pologne

BULLETIN BI-MENSUEL

Rédacteur en Chef : Rosa BAILLY

Secrétaire de la Rédaction : Henri de MONTFORT

Abonnements :
5 francs par an

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
26, Rue de Grammont — PARIS-II.

Téléphone : Central 17-27

Abonnements :
5 francs par an

SOMMAIRE

Souvenirs Franco-Polonais : Lamennais et la Pologne. —

J. BOUIC-GASZTOWTT.

La Politique : A la veille des élections.

La Pologne dans le Concert européen.

Frontières et Confins : L'autonomie de la Galicie Orientale. — HENRI DE MONTFORT.

Ecoles et Universités : La Défense contre l'oppression par l'instruction publique. — W. S.

Finances : L'emprunt.

Béniowski. — Poème de Jules SŁOWACKI.

Les Amis de la France.

Notre Action.



Eglise Saint-Georges de Léopol

SOUVENIRS FRANCO-POLONAIS

LAMENNAIS ET LA POLOGNE

L'année dernière, un journal polonais de Paris déclarant que parler de Lamennais, au point de vue de ses rapports avec la Pologne, c'était un lieu commun, une redite superflue. Il paraît pourtant que c'est encore utile ; en effet, durant ces derniers mois, tous les journaux se sont beaucoup occupés de Lamennais (à propos de pèlerinages à La Chesnaie, menacée de disparaître). D'un bout à l'autre de la presse parisienne ce fut un échange d'aperçus, de louanges ou de blâmes : de critiques plus ou moins passionnées, plus ou moins fondées, mais, chose étrange ! même en parlant de sa biographie, de sa correspondance, de ses relations, personne n'a pensé à rappeler qu'il fut un ardent, un militant *ami de la Pologne* !

Rien d'étonnant à ce qu'il le fût. Le mouvement libéral français qui devait aboutir aux événements de 1845 eut toujours la Pologne en vue. C'est au cri de « Vive la Pologne ! » que se déroulèrent les principales manifestations ouvrières. De plus, comme ses commentateurs se plaisent à le répéter, Lamennais avait personnellement au plus haut degré la *faculté de l'indignation contre l'injustice* ; or, quelle cause était alors plus injustement victime et des iniquités de ses ennemis, et des faux jugements de personnalités mal informées ? Il se proclamait le défenseur des opprimés : où donc en eût-il trouvés qui le fussent plus complètement que les Polonais ?

Ajoutons enfin, et cela est aussi généralement admis par les adversaires comme par les admirateurs de Lamennais, qu'il fut un précurseur, qu'il a prévu et annoncé les bouleversements, les transformations de la société, des réformes paraissant alors irréalisables. Cette confiance en l'avenir, cet espoir contre tout espoir, n'en avait-il pas l'exemple parmi les membres de cette Grande Emigration, si invariablement certains des revanches suprêmes ?

Il n'est pas jusqu'à la forme employée par lui, dans son plus célèbre ouvrage — du moins, le plus universellement connu — qui ne fût empruntée à un chef-d'œuvre polonais. Le « Livre des Pèlerins » de Mickiewicz précéda les « Paroles d'un Croyant », et Lamennais en avait lu une traduction, due à Montalembert.

Mais il ne faut pas oublier qu'à cette sympathie naturelle pour la cause polonaise, Lamennais joignait de nombreuses amitiés personnelles pour les plus éminents des réfugiés, et étendait une sorte de protection spirituelle sur quelques autres, qui étaient venus lui demander des conseils, une inspiration, une direction de leur existence tout entière. Si l'on a droit d'être surpris que les amis actuels de Lamennais n'aient pas rencontré la Pologne dans les ouvrages et les actes du littérateur et du philosophe social, combien plus doit-on s'étonner en constatant qu'ils l'ont négligée dans sa

correspondance, avec Montalembert surtout. — Nous leur signalerons ici — entre beaucoup d'autres — les lettres qu'il adressa au Dr Szwycowski ainsi que celles qu'il en reçut. Les unes et les autres (celles-là en brouillons) se trouvent actuellement au Musée Polonais de Rapperswil (Suisse) et quelques-unes ont été publiées dans le « Bulletin Polonais » (15 octobre 1907), avec un fac-simile de la lettre de Lamennais du 20 mars 1839.

En dehors de ces fervents, de ces disciples du philosophe et de ses idées sociales, tous les émigrés polonais, même quand ils ne partageaient aucunement ses autres convictions politiques étaient animés pour lui d'une profonde reconnaissance : ils savaient tous par cœur trois passages de ses œuvres — qui figuraient obligatoirement dans les *albums* (des élèves de l'Hôtel Lambert, en particulier).

La plus célèbre de ces phrases ardentes et prophétiques, c'était : « Dors, ô ma Pologne chérie, dans ce qu'ils appellent ta tombe, moi je sais que c'est ton berceau ! » puis venait : « Mes os tressailliront dans ma tombe, quand la Pologne recouvrera son indépendance » et enfin, le « refrain » de cet admirable « Exilé », pouvant s'appliquer à tous les proscrits, mais si profondément compris par nos grands-pères : « L'Exilé partout est seul ! » Fidèles à leur tradition, nous nous croyons le devoir de rappeler ici à ceux qui s'occupent actuellement de Lamennais qu'il a pris place parmi les prophètes inspirés de la résurrection polonaise, et qu'il a compatie, plus douloureusement peut-être qu'aucun de nos nombreux amis français d'alors (excepté Michelet), aux angoisses, aux tourments, gages du triomphe final.

Maintenant que sont passés les jours sombres où l'on ne pouvait pas parler de la Pologne en France, pourquoi ceux qui s'occupent d'un de ses amis les plus illustres continueraient-ils à garder le silence sur ses rapports avec elle ?

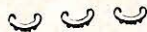
Admirateurs ou adversaires de Lamennais trouveraient un enseignement profond dans l'étude de cette partie de son œuvre.

Les premiers y verraient une raison de plus d'affirmer la clairvoyance du prophète ; — les seconds, en constatant que cet esprit, qui leur paraît tellement chimérique, a pourtant affirmé la nécessité de la Pologne — nous dirions presque son *utilité publique actuelle* — comprendraient mieux le *droit* imprescriptible, par lequel sa cause s'était imposée à un pareil rêveur !

Qui que nous soyons, quelle que soit notre opinion à son sujet, Polonais ou Français, n'oublions pas que Lamennais fut intensément polonophile.

Souscrivez à l'Emprunt Polonais

LA POLITIQUE



A la veille des Elections

Dans quelques jours, le 12 novembre, s'ouvrira en Pologne la période électorale. Le peuple polonais devra élire sa Chambre des députés, qu'il nomme la Diète, et son Sénat. Réunis en Assemblée générale, députés et sénateurs auront ensuite à désigner le chef de l'Etat.

Depuis sa résurrection, la Pologne n'avait pu constituer de façon régulière et stable son pouvoir législatif et son pouvoir exécutif. Cela ne s'explique que trop aisément par les difficultés que les Alliés lui avaient laissées à résoudre de toutes parts sur ses frontières. Tandis que les Soviets l'attaquaient à l'Est, que les Ruthènes compaïent ses communications avec les provinces orientales, que Wilno lui était contestée par les Lithuaniens, la Haute-Silésie et Dantzig par les Allemands, la Pologne ne pouvait guère songer qu'à lutter pour son existence même.

Pourtant, elle ne s'était pas livrée à un dictateur, comme trop d'ignorants se l'imaginent. Aussitôt après l'armistice, et une fois opéré le désarmement des troupes allemandes, le Conseil de Régence constitué à Varsovie avait désigné le maréchal Pilsudski comme chef de l'Etat et fait procéder à l'élection d'une Diète provisoire, celle qui siège encore aujourd'hui. Elle ne pouvait être que provisoire, la force des choses ayant exclu du mouvement électoral de janvier 1919 trois provinces des confins de l'Est et la Haute-Silésie. En outre, pour représenter Lécopol, assiégé, on avait dû se contenter de prendre des anciens députés au Parlement autrichien; enfin, Poznan ne put envoyer ses délégués qu'au mois de juin. A cette Diète, le chef de l'Etat remit ses pouvoirs à la troisième séance. Après avoir voté une Constitution provisoire, dite la Petite Constitution (20 février 1919), qui proclamait la souveraineté de la Diète représentant la nation, les députés confièrent de nouveau les fonctions présidentielles au maréchal Pilsudski.

Le 18 septembre 1922, fut décrétée la loi électorale qui va servir de base aux élections de novembre, et qui complète les dispositions de la Constitution promulguée le 17 mars 1921.

Constitution et loi électorale rappellent le régime

français, mais elles ont été conçues dans un esprit plus démocratique. Les femmes, en Pologne, sont électrices et éligibles et la représentation des partis au Parlement y est proportionnelle à leurs forces respectives.

Le vote est « aux cinq adjectifs », selon l'expression polonaise : universel (tous les citoyens et citoyennes votent, hors les criminels et les fous), égal (chacun dispose d'une voix), secret, direct, proportionnel.

Les candidats doivent être citoyens polonais. Il n'est pas obligatoire pour eux de résider dans l'arrondissement où ils se présentent, ni même en Pologne. L'âge requis pour les sénateurs est 40 ans au moins, et leurs électeurs doivent avoir au moins 30 ans et résider depuis un an dans leur arrondissement. On peut être candidat à la Diète à partir de 25 ans, et électeur à partir de 21 ans. L'électeur doit être domicilié dans l'arrondissement au moins depuis l'avant-veille de la publication dans le *Journal Officiel* de la République polonaise de la date des élections.

Dans le nouveau Parlement, le nombre des sénateurs égalera le quart du nombre des députés.

La durée du mandat, pour les sénateurs et les députés est de cinq ans.

L'initiative des lois n'appartiendra qu'au gouvernement et à la Diète. Le rôle du Sénat est de contrôler les nouvelles lois et de s'opposer, au besoin, à leur promulgation. Trente jours après leur présentation au Sénat, si celui-ci ne s'est pas élevé contre elles, elles sont promulguées par le président de la République. Ainsi sont évités les longs retards dont nous nous plaignons chez nous.

Les ministres ne sont responsables que devant la Diète et non devant le Sénat.

Le président de la République est élu pour sept ans par l'Assemblée Nationale, au cours des trois derniers mois du précédent septennat. Ses droits sont un peu inférieurs à ceux du Président français.

Les élections vont se faire selon le système belge, qui est un peu compliqué pour un peuple encore mal instruit. Les longs calculs qu'exige le système de la représentation proportionnelle atténuaient-ils l'ardeur des passions politiques? Ou bien, les partis se tiennent-ils pour satisfaits de savoir qu'ils seront représentés selon leur force numérique, et non pas écrasés par ceux de leurs adversaires qui disposeront de la majorité? Il nous

faut bien reconnaître que la période pré-électorale en Pologne ne présente pas ces agitations fiévreuses, ces batailles à coup d'injurieuses affiches, dont nous avons, en France, la triste habitude. Ceux qui reprochent leur nervosité politique aux Polonais, répétant en cela les calomnies allemandes, trouveraient dans la population de Varsovie ou de Cracovie l'exemple du calme et de la dignité.



Les partis en présence.

Les partis de droite forment un seul groupe, qui a délaissé le titre de Parti National Démocrate pour celui d'Union Chrétienne de l'Unité Nationale. Ses principaux candidats sont MM. Korfanty, Stanislas Grabski, Seyda, etc. M. Roman Dmowski ne se présente pas.

Les partis du centre, venus les uns de la droite, les autres de la gauche, par une évolution commune vers le juste milieu et la modération, n'ont pu toutefois se fondre en un même bloc. On distingue donc l'Union Populaire Nationale, avec M. Ponikowski, M. Targowski, etc. ; le parti bourgeois, avec MM. de Rosset, Strasburger, Przanowski, etc. ; et un parti nouveau, l'Union Nationale d'Etat, avec le Dr Chodzko, MM. Kucharzewski, Jastrzebski, le pasteur Bursche, M. Samuel Dickstein, etc. A l'Union Nationale d'Etat s'est rattaché le parti des Intellectuels travailleurs, dirigé par le Dr Dluski, de même que le parti paysan de M. Witos, et que l'Union des Confins, dont le chef est M. Jean Pilsudski, frère du Chef de l'Etat.

Les partis de gauche comprenant la gauche populiste, qui est comme notre parti radical-socialiste, avec M. Thugutt, le parti radical paysan de l'abbé Okon, le parti socialiste, avec MM. Daszynski et Moraczewski.

Il existe encore un parti communiste, dont les chefs sont MM. Dabal, Jacob Duttlinger, Isaac Gordin, Abraham Pflug, etc. ; un bloc des minorités nationales, constitué par les juifs, les Allemands, les Ruthéniens et Blancs-Russiens, et quatre partis juifs.

La bataille électorale aura lieu surtout entre l'Union Nationale d'Etat (liste n° 10) et l'Union Chrétienne de l'Unité Nationale (liste n° 8).



Les listes d'Etat.

Une des innovations intéressantes du système électoral polonais ce sont les listes dites « listes d'Etat », composées par les partis, et dont les personnalités y inscrites, qui n'auront pas été élues dans quelques conscriptions, peuvent se trouver nommées députés et sénateurs par le simple jeu des restes des scrutins des circonscriptions qui seront totalisés et appliqués suivant la règle de la proportionnalité à l'élection des candidats inscrits sur ces listes d'Etat.

On sait que 72 sièges à la Diète sont réservés aux candidats de ce genre, et que seuls pourront bénéficier de ce mode d'élection les partis dont des candidats auront été élus dans plus de 6 circonscriptions. C'est la certitude pour les leaders des partis de n'être pas victimes d'une surprise électorale.

(Frédéric DELAGNEAU. *Le Journal de Pologne.*)

Le calendrier électoral.

Le 23 octobre, le président de chaque arrondissement électoral établit la liste des électeurs et la soumet au public.

Le 28 octobre est le dernier jour où puissent encore être contrôlées les listes.

Le 3 novembre, élections à la Diète.

Le 8 novembre siègeront les Commissions spéciales dans chaque arrondissement électoral pour établir le résultat des élections à la Diète.

Le 12 novembre, élections au Sénat.

Le 15 novembre s'établiront les résultats des élections sénatoriales.



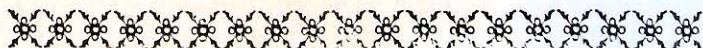
Autour des élections. Un intéressant concours.

L'Institut sociologique de Poznan ouvre un concours auquel il convie exclusivement les électrices.

Les concurrentes devront rédiger sous forme de journal ou de mémoires leurs souvenirs et impressions de la période électorale. Elles auront à rendre compte de leur propagande personnelle, de leurs succès et de leurs déceptions. Il leur est demandé de caractériser la personnalité des candidats, de décrire les réunions publiques, de faire connaître et de juger les manœuvres électorales, et de divulguer les motifs qui les ont amenées à s'occuper de la vie politique.

Cette enquête étant faite dans un but scientifique, les candidates pourront adopter dans leurs mémoires un pseudonyme, et donner des noms supposés aux personnes et aux localités dont elles parleront ; elles seront ainsi à l'abri des rancunes de leurs adversaires politiques. Afin d'obtenir les enseignements de femmes énergiques, mais peu instruites qui auront joué un rôle dans leur village ou leur quartier, l'Institut ne prendra pas en considération le style ni l'orthographe.

Ce concours est doté de plusieurs prix, dont le premier est de 40.000 marks.



Danse des Montagnards de Zakopane

La Pologne dans le Concert européen

La chute de M. Lloyd George

L'opinion polonaise ne pouvait pas ne pas être satisfaite de l'échec de M. Lloyd George, qui s'est montré l'ennemi de la Pologne renaissante, et a soutenu contre elle les intérêts allemands. Les journaux rappellent que M. Lloyd George a essayé d'ôter aux Polonais Dantzig et la Haute-Silésie, et même la Galicie Orientale. « *Il ne pouvait admettre, dit la Gazeta Poranna, qu'en Europe centrale existe un Etat qui tende vers la France et non vers l'Angleterre.* »

Toutefois, avec M. Skirmunt, le nouvel ambassadeur polonais à Londres, ils déclarent qu'ils n'oublieront pas « que la signature de M. Lloyd George se trouve apposée au bas du Traité de Versailles qui a redonné la vie à la Pologne. »

Le voyage de M. Herriot en Russie

Le *Kurjer Poranny* commente ainsi les impressions rapportées de Russie par M. Herriot :

Il est clair que M. Herriot a été victime d'une grande supercherie. On a tâché qu'il puisse faire à son gouvernement un rapport brillant et l'induire ainsi en erreur. C'est le dernier essai diplomatique russo-allemand, une « tentation » à la France.

De la *Rzeczpospolita*, cet éloge de M. Poincaré :

Là encore, c'est M. Poincaré qui a les idées les plus nettes quant à la Russie soviétique. Il ne veut pas rester neutre, mais il veut surtout agir avec prudence.

Le *Kurjer Polski* affirme que la politique polonaise vis-à-vis de la Russie

n'aura pas du tout besoin de changer d'orientation au cas où les bruits qui courent de la reprise des relations entre la France et les Soviets se réaliseraient. Au contraire, cette nouvelle orientation écarterait la possibilité de frictions entre la France et la Pologne sur le terrain russe, et, notamment, au sujet de la question économique de la reconstruction de la Russie.

FRONTIÈRES & CONFINS

L'AUTONOMIE DE LA GALICIE ORIENTALE

On entend par Galicie Orientale la partie de la Galicie qui se trouve située à l'est de la rivière San et s'étend jusqu'à la ligne du Zbouck. Cette région appartient à la Pologne jusqu'aux partages : elle passa alors sous la domination de l'Autriche. Comme elle est peuplée dans les campagnes par des Ruthènes et dans les villes par des Polonais, le gouvernement de Vienne, fidèle à une tactique séculaire, s'efforça pendant tout le XIX^e siècle d'opposer l'une à l'autre les deux nationalités. On n'a pas oublié qu'en novembre 1918, au moment de la dislocation de la Double Monarchie, un député au Reichsrath, bien connu pour son antipolonisme, M. Petruszewicz, bénéficiant de la tacite complicité des troupes allemandes chargées de surveiller « le brillant second », installa en Galicie Orientale un

pseudo-gouvernement ukrainien. La population de Léopol, voulant affirmer sa volonté de rester polonaise, courut aux armes et comme presque tous les hommes étaient encore mobilisés, ce furent les femmes et les collégiens qui soutinrent contre les bandes ukrainiennes la plus héroïque des défenses. La tentative de Petruszewicz n'eut d'ailleurs, aucun succès. Pour se maintenir, il organisa contre les Polonais un régime de terreur. Mais la basse populace, une fois déchainée, ne s'inquiéta plus de savoir à qui appartenaient les maisons qu'elle pillait ni quelle était la nationalité des fermiers et des bourgeois qu'elle assassinait. Aussi quand les troupes polonaises se présentèrent pour rétablir l'ordre, furent-elles accueillies avec enthousiasme par tous les honnêtes gens.

Depuis ce moment (janvier 1919), la Pologne a conservé en mains l'administration de la Galicie Orientale que le Conseil Suprême la chargeait quelques mois plus tard, de défendre contre les Bolcheviks (décision du 25 juin 1919).

Mais la Galicie Orientale avait servi de champ de bataille aux Russes, aux Allemands et aux Autrichiens de 1914 à 1918, aux Ukrainiens, aux Bolcheviks, et aux Polonais en 1918 et 1919. C'est dire dans quel état de ruine et de dévastation se trouvait ce malheureux pays. Sur une superficie totale en terre arable de 2.600 hectares, 1.100.000 se trouvaient en friche, 428.000 bâtiments d'exploitation agricole avaient été détruits ; le cheptel était diminué de 572.000 chevaux et de 1.000.000 d'ovins et porcs ; 99 0/0 des établissements industriels étaient démolis, les dommages se chiffraient par 65 à 85 0/0 dans six arrondissements, 37 0/0 dans vingt, 26 0/0 dans huit et 18 0/0 dans les treize les plus favorisés.

La population locale, cela se conçoit aisément, ne pouvait elle-même réparer de telles ruines. Le gouvernement polonais lui vint généreusement en aide.

Des commissions de distribution, où les Ruthènes furent largement représentés, reçurent mission de répartir entre les sinistrés des secours en nature et en argent.

Les secours en nature fournis par la Pologne furent d'abord pour les ensemencements : 303.903 quintaux de blé, 178.469 quintaux de pommes de terre, 38.027 quintaux de légumineuses diverses, et pour la reconstitution du cheptel : 23.206 chevaux, 321 bœufs, 1.142 vaches, 786 moutons, 102 porcs.

Pour les secours en argent, la Pologne s'imposa des sacrifices héroïques. Elle a affecté successivement à la Galicie Orientale :

Par la loi du 1^{er} août 1919, 233 millions de couronnes dont les 2/3 étaient destinés à des prêts de cinq ans sans intérêt et 1/3 à des secours ;

Par la loi du 13 février 1920, 430 millions de marks à des prêts à long terme ;

Par la loi du 1^{er} octobre 1920, 150 millions de marks à des prêts à long terme ;

Par la loi du 18 mars 1921, 1.270 millions pour le relèvement de l'agriculture ;

Il faut ajouter à ces sommes 2.200 millions de marks pour la reconstruction des chemins de fer, et 800 millions de marks pour celle des établissements industriels.

Ces efforts ont été couronnés de succès. En fin décembre 1921, le nombre d'hectares de terres en friche n'était plus que de 180.000 ; le cheptel n'était plus loin de son importance d'avant-guerre (le nombre des chevaux était remonté à 520.162, celui des bœufs à 1.238.173, des ovins et porcs à 415.830) et 163.490 bâtiments agricoles étaient reconstruits.

Tous ces chiffres peuvent parfois paraître arides. Ils ont, cependant, leur éloquence et c'est la plus belle qui soit, car ils constituent la meilleure preuve des capacités polonaises et aussi de la générosité de nos alliés : fait paradoxal, en s'imposant des efforts aussi considérables, en acceptant de grever son budget des charges les plus lourdes, pour remettre en état la malheureuse Galicie orientale, la Pologne n'est pas absolument certaine d'avoir travaillé pour elle. Car elle a beau administrer la Galicie Orientale, la posséder de fait, elle ne l'a pas encore de droit.

L'article 91 du traité de Saint-Germain dispose, en effet, que l'Autriche renonce en faveur des Alliés à ses droits sur les territoires qui lui appartenaient jadis et qui, situés en dehors de ses nouvelles frontières, ne sont l'objet d'aucune attribution au moment de la signature du traité (10 septembre 1922). De ce texte, une des puissances alliées a tiré argument pour prétendre déterminer le régime de la partie orientale de la Galicie sous le prétexte qu'il s'y trouve une forte minorité non polonaise, et le traité de Sévres, que la Pologne n'a pas voulu ratifier et que les événements d'Orient ont rendu, d'ailleurs, aujourd'hui caduc, plaçait même la Galicie Orientale en dehors de la Pologne.

En réalité, jusqu'à présent, aucune des puissances alliées n'a cherché à faire acte d'activité en Galicie Orientale en arguant d'un prétendu droit tiré du traité de Saint-Germain. Et j'ai rappelé tout à l'heure que le Conseil Suprême avait même confié à la Pologne le soin de défendre cette région contre l'invasion bolcheviste. Mais celle-ci ne peut vivre indéfiniment dans cette singulière situation juridique. Maintenant qu'elle a restauré la Galicie Orientale, elle réclame l'admission de la thèse qu'elle a toujours soutenue : l'indivisibilité de la Galicie et la reconnaissance de ses droits sur cette province entière. Son gouvernement a, en conséquence, préparé un projet de statut relatif aux territoires de la Galicie Orientale et leur octroyant une très large autonomie. Ce projet a été voté par la Diète. Il est actuellement soumis à la ratification du chef de l'Etat, et sa promulgation prochaine va imposer dans un très bref délai le règlement de la question galicienne à l'attention des gouvernements alliés. Il nous faut donc maintenant examiner ce statut.

Henri DE MOYFORT.

Autour de Léopol

La situation est précaire, dans la province de Galicie (que les Polonais nomment maintenant Petite Pologne orientale). Les ennemis de la Pologne, ne se résignant pas à voir cette belle et riche province demeurer à l'Etat polonais, profitent de la période électorale pour y susciter des troubles de tout genre. Leurs manœuvres vont du brigandage dans les campagnes à l'assassinat dans les villes.

Le brigandage.

Depuis le 14 octobre, les environs de Tarnopol et de Stanislawow sont infestés par une centaine de bandits en armes qui semblent bien connaître les localités. Ils ont volé dans une ferme 30 millions de marks ; 9 agents ont déjà été tués par eux. Certains bandits portent des uniformes d'agents de police, enlevés, sans doute, à leurs victimes.

Un détachement de soldats a été envoyé contre eux. Les tribunaux ont été invités à juger énergiquement et sans délai ceux que l'on pourra saisir. Le directeur de la police à Léopol s'est rendu à Varsovie pour étudier les mesures à prendre contre les nombreux actes de sabotage.

Arrestation de communistes.

Le 18 octobre ont été arrêtés 40 communistes, ainsi que les 6 chefs de la bande des terroristes. On a trouvé dans leur logement quantité de revolvers et de carabines.

Agitateurs bolcheviks.

Des documents saisis sur des suspects ont révélé que l'agitateur ukrainien Petruszewicz était en rapports étroits avec les soviets et qu'il envoyait en Galicie, avec leur complicité, des bandes ukraino-bolcheviques.

Les intellectuels ukrainiens désapprouvent les agitateurs.

Parmi les délégations qui ont reçu le maréchal Pilsudski, à Luck, il s'est trouvé des envoyés ukrainiens qui ont assuré de leur loyalisme le chef de l'Etat. En général, la population ukrainienne de Galicie, et surtout les hautes classes, blâment les terroristes.

A Dantzig

La mauvaise volonté témoignée aux étudiants polonais.

Le Directeur de l'Ecole Polytechnique de Dantzig a refusé de recevoir les étudiants de Wilno, sous prétexte que leurs examens de maturité (équivalant à notre baccalauréat), passés avant 1922, ne témoignaient pas d'une instruction suffisante.

Le Haut-Commissaire de Pologne à Dantzig a dû intervenir, et ces jeunes gens seront acceptés à la Polytechnique de Dantzig, comme ils l'eussent été à celle de Varsovie ou de Léopol.

Egale mauvaise volonté au sujet d'accords économiques.

Le Sénat de Dantzig vient de faire savoir au gouvernement polonais qu'il n'enverra pas de représentants aux conférences qui traiteront de l'accord commercial polono-japonais, comme le gouvernement polonais l'en avait prié.

Pour la régularisation des rapports.

Une conférence d'hommes d'Etat polonais, se réunira environ toutes les six semaines, pour étudier les mesures qui amèneront à des relations moins tendues avec Dantzig.

Les Allemands continuent leurs menées contre la Pologne, dans ce but qu'ils voudraient lui enlever. La patience et la bonne volonté du gouvernement polonais finiront, espérons-le, par persuader la population dantzigéenne de l'erreur qu'elle commet en se laissant entraîner par les Allemands dans une agitation malsaine.

A Wilno

Wilno, ville essentiellement polonaise, mais située aux confins de la Pologne, près de la Russie, subit les assauts de la propagande soviétique, ou simplement panrusse, qui a conquis la Lithuanie de Kowno. Comme Léopol à l'est, Wilno au nord est la dernière citadelle de l'esprit occidental opposée aux appétits asiatiques, qu'ils s'intitulent tzarisme ou bolchevisme.

Suspension des pouvoirs de l'archevêque orthodoxe de Wilno.

L'archevêque Elenierius a refusé de souscrire aux décisions du synode orthodoxe de Pologne, ne voulant reconnaître d'autre autorité que celle du patriarche de Moscou. Il a tenté de soulever les fidèles de Wilno contre le clergé orthodoxe polonais, au profit du clergé russe. Aussi, ses supérieurs de Varsovie viennent-ils de le suspendre de ses fonctions.

Les partis de gauche l'emportent à Kowno.

La nouvelle Diète vient d'être élue, dans la Lithuanie de Kowno. Elle est composée en majorité de représentants des partis communistes et socialistes.

Les Polonais, qui constituent dans la Lithuanie de Kowno une minorité nationale, disposeront à la Diète de 3 sièges sur 72.

Les relations par avion de Kowno et des Soviets.

Plusieurs avions soviétiques ont survolé le territoire de Wilno. On suppose qu'ils servent aux communications des gouvernements de Kowno et des Soviets.

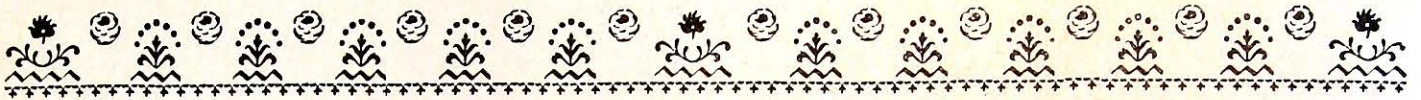
En Haute-Silésie

La Diète autonome de Haute-Silésie a tenu, le 20 octobre, une séance au cours de laquelle les députés allemands se sont élevés contre les articles 2 et 5 du règlement, en vertu desquels le président de la Diète doit toujours être un Polonais, et la langue officielle le polonais, bien que l'allemand soit autorisé pour les discussions orales.

Une vigoureuse réponse du député Korfanty a réduit à néant les prétentions vraiment exagérées des députés allemands.

Il est décidé qu'un journal officiel sera publié pour les lois silésiennes et que la Diète aura le droit d'établir des décrets. Des commissions sont instituées pour le ravitaillement, les logements, les écoles, le budget, etc...

Il est signalé que des ouvriers polonais ont été expulsés de la Bismarcka Huta.



ÉCOLES ET UNIVERSITÉS



La Défense contre l'Oppression par l'Instruction publique

A l'époque de notre captivité, nous avons tâché d'éveiller, par l'Instruction publique, l'esprit national dans les masses du peuple les plus larges et c'est pourquoi dans les trois territoires démembrés, nous avons fondé des Sociétés d'Instruction publique, à savoir : à Varsovie, la *Macierz Szkolna* ; à Posen, la *Société des Salles de Lecture populaire*, et à Cracovie, la *Société de l'Ecole populaire T. S. L.* Grâce à ces Sociétés, le peuple polonais, en dépit des oppressions féroces, a gardé ses mœurs nationales, a chéri sa langue natale, et s'est dressé pour le relèvement de la patrie ressuscitée.

Parmi les Sociétés que nous avons citées, la T. S. L. s'est placée au premier rang en prenant pour base d'opérations la Petite Pologne (Malopolska). La T. S. L. a été fondée en 1891, à l'occasion du centenaire de la fameuse Constitution du 3 mai, par un groupe de patriotes éminents, avec l'illustre poète Adam Asnyk à leur tête. Son but est d'être la gardienne de l'esprit polonais, partout où il est menacé. Sur les frontières de l'Ouest, la T. S. L. a soutenu un combat efficace avec le germanisme d'Autriche. Les forteresses du germanisme étaient deux villes voisines, Biala et Bielsk, d'où il partait à la conquête des autres parties de la Pologne. Pour le vaincre, la T. S. L. a fondé une école populaire, un collège d'arrondissement, une école réelle et une école normale à Biala, puis un collège d'arrondissement pour les fillettes et beaucoup d'écoles communales dans les communes voisines. Son travail a été couronné de succès, car aujourd'hui Biala est une ville polonaise, et à Bielsk, qui est le centre des fabricants allemands, l'élément polonais recruté parmi les classes populaires relève la tête.

Aux confins de l'est, les Polonais, à cause du manque d'églises et d'écoles polonaises, au cours des siècles, se laissaient ruthéniser. L'histoire prouve qu'au moins un million de Ruthènes actuels est d'origine polonaise, porte des noms purement polonais et il est des villages entiers peuplés de nobles Polonais. Pour empêcher la ruthénisation sur les limites orientales, pour protéger le peuple polonais, la T. S. L. y a fondé plus de 500 écoles communales polonaises, grâce aux sacrifices de la Société.

En outre, la T. S. L. a fondé des Salles de lecture dans chaque commune, organisé des conférences par dizaines de milliers dans tout le pays, des excursions populaires, des cours de propagande, s'est occupée des petits enfants,

dont les parents rentraient de leur besogne harassés de fatigue. Une grande quantité de maisons populaires doivent leur existence à la T. S. L.

Il est bien difficile d'énumérer en abrégé l'action salutaire des trente ans de travail de la T. S. L., nous n'avons qu'effleuré quelque points principaux.

En tout cas, nous affirmons que pendant notre captivité, la T. S. L. fut le ressort principal de la vie nationale, celle qui a préparé le jour de liberté. Et maintenant, la T. S. L. est l'institution qui raffermirait dans le peuple l'idée de la Patrie et des devoirs qu'il a envers elle.

Le but auquel nous tendons, c'est que chaque habitant se sente citoyen de la Patrie, car nous sommes convaincus que l'Etat fondé sur des cœurs embrasés d'amour patriotique et conscients de leurs devoirs sociaux, possèdera une telle force que nul ennemi ne pourra lui nuire.

Il faut ajouter encore que ceux qui prenaient part à l'action par l'Instruction publique occupent en ces moments les premières places non seulement dans les institutions publiques, mais à la Diète de Varsovie, car la T. S. L. est reconnue comme l'école de la civilisation nationale et de patriotisme.

Chaque année, le 3 mai, jour anniversaire de la fondation de la T. S. L., est dans toute la Pologne le jour du Don National. Tous les citoyens donnent leur part : les campagnards, les ouvriers, les propriétaires, les employés, les enfants même, personne ne manque de contribuer à la recette générale. Mais les frais sont énormes, ils montent à des milliards et la société polonaise ne peut y suffire. Pourtant nos besoins et nos devoirs grandissent chaque jour et c'est pourquoi nous attendons le concours de tous ceux qui s'intéressent à la Pologne et qui ont confiance en l'énergie de ses citoyens.

W. S.

L'Ecole Polytechnique de Varsovie

Le 15 octobre a eu lieu l'ouverture solennelle de l'année scolaire à l'Ecole Polytechnique de Varsovie.

Cette école n'est pas l'équivalent de l'Ecole Polytechnique de la rue Descartes, à Paris ; elle n'a rien de militaire et elle n'est pas unique en Pologne ; il y a d'autres Polytechniques à Léopol, Wilno, etc. Le programme de ces institutions répond exactement à leur titre : elles comprennent, en effet, des sections d'architecture, d'arpentage, de mécanique, d'électrotechnique, etc.

Le discours prononcé par M. le Recteur Staniewicz, au cours de la cérémonie du 15 octobre, contient d'intéressantes précisions sur la situation des étudiants. L'Ecole Polytechnique a compté, l'an dernier, 4.112 étudiants, dont 215 jeunes filles. 68 o/o parmi eux étaient catholiques ; 18 o/o Juifs ; 4 o/o protestants ; il y avait, en outre, un certain nombre d'uniates et quelques orthodoxes.

Cette année, 860 élèves de plus ont demandé l'inscription sur les listes de l'Ecole Polytechnique, mais 400 n'ont pu être admis, faute de place. La crise du logement sévit à Varsovie pour l'Université comme pour les particuliers.

La hausse des prix qui s'est produite depuis la guerre a obligé les trois quarts des étudiants à gagner leur vie, tout en poursuivant leurs études.

Leurs Unions fraternelles (Bratnia Pomoc) ont pu réunir des sommes assez considérables, dont une partie a été utilisée pour des publications universitaires, et l'autre partie, pour des prêts aux étudiants les plus pauvres.

Des comités se sont constitués dans les woiewodies pour venir en aide aux jeunes travailleurs intellectuels. Ils se réuniront en Congrès, les 24 et 26 novembre, pour examiner la question des constructions académiques qui procureraient des chambres à bon marché.

L'Ecole Polytechnique a pris, sur son budget de 100 millions de marks, 43 millions pour l'aide aux élèves, et 38 pour améliorer ses locaux et les agrandir.

On voit que la situation est en Pologne à peu près la même qu'en France : une détresse universitaire palliée par la solidarité.

Cours par correspondance pour les instituteurs

Ceux qui connaissent les luttes des Polonais contre les Russes pour conserver leur culture et leur langue nationale, savent quel rôle jouait, avant la guerre, la *Macierz Polska*, union de patriotes constituée pour fonder des écoles polonaises et tout au moins des cours de polonais. La *Macierz Polska* ne considère pas que son rôle est terminé par la libération de la Pologne. La nation ressuscitée manque de professeurs et bien plus encore d'instituteurs. Il lui faut en improviser, en attendant que les écoles normales se créent, se mettent à fonctionner méthodiquement, et forment des maîtres pour la prochaine génération. Les premiers instituteurs de la nou-

velle Pologne ont, en général, plus de bonne volonté que d'instruction, cela se conçoit. La *Macierz Polska* va utiliser l'une, pour leur donner l'autre.

Sa Section Pédagogique leur offre des cours par correspondance. Ils pourront donc continuer leurs études dans les villages où les retient la tâche urgente de l'enseignement du peuple.

Le programme des cours comporte une partie obligatoire de matières professionnelles : psychologie, pédagogie, hygiène scolaire, théorie de l'éducation physique et des cours sur la Pologne actuelle.

Sont laissées au choix des correspondants les matières suivantes : humanités (langues et littératures anciennes) ; histoire universelle et histoire de la Pologne ; mathématiques (arithmétique, géométrie et physique) ; sciences naturelles (géographie comprise).

On remarquera la nouvelle répartition des sciences, par exemple le classement de la géographie avec la géologie, la botanique, etc.

Pour obliger ses correspondants à un travail personnel et régulier, la *Macierz Polska* exigera d'eux une certaine quantité de travaux écrits.

Une fois l'an, au moins, aura lieu un Congrès de répétitions, où la présence des correspondants sera obligatoire.

Les bénéficiaires de cette initiative devront couvrir les deux tiers des frais causés par l'organisation des cours.



Pour l'unification des programmes.

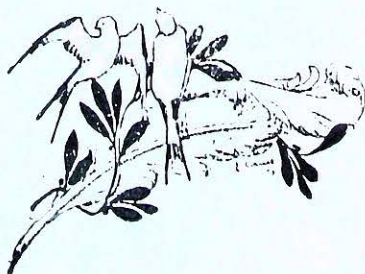
Il est question, au Ministère de l'Instruction Publique, de créer pour les établissements d'enseignement secondaire des postes d'inspecteurs généraux. Le but des inspections, faites dans toute la Pologne, sera d'unifier les programmes des écoles secondaires.



L'Etat et les élèves nécessiteux

Par un décret en date du 4 octobre, l'Etat polonais prend à sa charge les dépenses scolaires des enfants nécessiteux, pendant la moitié de l'année scolaire.

Les directeurs des écoles privées ont donc été avisés de l'interdiction que leur fait le Ministère de l'Instruction Publique, de renvoyer les enfants des fonctionnaires trop pauvres pour payer leurs frais d'études.





FINANCES

Pourquoi il faut souscrire à l'Emprunt polonais

Voulez-vous augmenter votre fortune de 50 0/0 ?

Voulez-vous placer votre argent à 12 0/0 ?

Souscrivez à l'emprunt polonais !

La dépréciation de la monnaie polonaise a placé la Commission du budget en face d'un problème des plus complexes. Il s'agissait de parer au déficit du budget et trouver immédiatement les sommes nécessaires pour la fin de l'exercice courant, une quinzaine de milliards de marks polonais.

Devait-elle demander une nouvelle émission de papier-monnaie ? L'expérience avait démontré que cette opération, loin de combler les déficits, au contraire les grossit en provoquant instantanément de nouvelles chutes du mark.

Pouvait-elle recourir à un emprunt intérieur ? Les emprunts précédents n'avaient pas eu les heureux résultats qu'on en avait attendus, et le succès d'un nouvel emprunt était plus que douteux.

Augmenter les impôts ? Il ne fallait pas y penser ; les députés votent-ils des impôts à la veille des élections ? D'autre part, de nouveaux impôts ne seraient rentrés que dans quelques mois, et il fallait de l'argent sans délai.

Dans cet embarras, les hommes politiques polonais ont dû recourir à des moyens nouveaux.

La première cause du mal est évidemment le manque d'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat. Mais ce déficit relativement mince est enflé par la dépréciation constante du mark. Les recettes sont les mêmes qu'au début de l'année ; les dépenses sont au moins triplées. Et pourquoi cette chute du mark ? La cause initiale en est le déficit du budget. Et nous voilà dans un cercle vicieux. La première oscillation provoque la méfiance des capitalistes ; l'étranger spéculé sur la baisse du mark, l'épargne et le capital s'en vont acquérir des devises étrangères qui paraissent présenter plus de garanties. L'oscillation va en s'accroissant pour devenir une chute de plus en plus rapide.

Avant d'équilibrer les recettes et dépenses du budget, les économistes se sont rendu compte qu'il fallait surtout arrêter la fuite de l'épargne à l'étranger, et même ramener du capital étranger dans le pays afin de donner au mark une stabilité plus grande.

La Commission du budget, pour arriver à ce but, proposa l'introduction d'une nouvelle monnaie, des zloty polonais dont la valeur serait égale à celle du franc suisse, c'est-à-dire remboursable par la même quantité de marks polonais que le franc suisse. Les zloty ne seraient pas mis provisoirement en circulation sous forme de papier-monnaie, pour éviter leur dépréciation, mais ils resteraient une valeur fictive employée comme base d'un emprunt.

Le projet fut adopté par la Diète, et le Gouvernement émit, au prix de 24.000 marks polonais, des obligations de 10 florins et 10.000 marks polonais chacune, à 8 0/0, remboursables au premier octobre 1927 par 10 zloty, ou 10 francs suisses, et 10.000 marks polonais.

Cet emprunt a eu immédiatement un succès considérable à l'intérieur comme à l'étranger, et pour cause. La

petite épargne trouva, dans ce placement, toutes garanties de stabilité des intérêts élevés, et un bénéfice appréciable sur le cours au moment de l'achat. Précisons par un exemple. Un Français, pour acheter une obligation, doit déboursier à peu près 24 francs, il acquiert 10 francs suisses, soit au cours de ces derniers jours, 26 francs français, et, en plus, 10.000 marks polonais qui valent 10 francs français. Avec ses 24 francs, il aura donc acquis une valeur de 36 francs, soit un bénéfice immédiat de 50 0/0 par le seul fait de la souscription.

Les intérêts de 8 0/0 étant payés sur la valeur nominale du titre de 36 francs, il touchera en réalité sur les 24 francs placés, un intérêt de 12 0/0. Mais ne court-il pas le risque de voir le mark polonais se déprécier progressivement ? Non. En effet, le premier octobre 1927, le souscripteur aura le remboursement, non pas des 24.000 marks polonais qu'il a versés, mais de 10 francs suisses et de 10.000 marks polonais. Le franc suisse depuis l'armistice a toujours maintenu à peu de chose près son cours de change, il tend légèrement vers la hausse, et aucun effort ne semble pouvoir rapprocher de lui le franc français. Les 10 francs suisses représenteront donc au moins la somme versée, qui aura rapporté pendant cinq ans un intérêt de 12 0/0. Les 10.000 marks polonais constitueront un capital tout entier au bénéfice du souscripteur.

Le gouvernement polonais s'est réservé le droit de racheter les obligations de cet emprunt à partir du premier octobre 1925, avec un préavis de six mois. La somme émise en marks sera remboursée « un mark pour un mark ». Le remboursement des zloty pourra se faire par un nombre égal de francs suisses, ou un nombre de dollars obtenus par la conversion des zloty en dollars, en évaluant un zloty à 0,193 dollar, ou encore par un nombre de marks polonais obtenus par la conversion des zloty, selon le cours du dollar à la Bourse de Varsovie, dans le courant du mois précédent le rachat. Il en sera de même pour le paiement des coupons ; le souscripteur touchera, chaque année, par obligation, 800 marks polonais et 0,80 zloty or, en francs suisses, dollars ou marks polonais, calculés comme pour le remboursement du capital.

Les deux premiers jours, il a été vendu à Varsovie pour plus de 40 millions de marks du nouvel emprunt polonais, les obligations étant achetées pour des sommes peu élevées, c'est-à-dire par la petite épargne du pays. Une caisse d'épargne en a acquis pour un milliard et demi. L'étranger s'intéresse au plus haut degré à cet emprunt. En France, en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis, les souscriptions ont dépassé dans la première semaine de l'émission la somme de deux milliards de marks polonais.

Le succès de cet emprunt est donc pleinement assuré et le but qu'il a visé sera atteint, sinon dépassé. La Pologne s'est créée une monnaie stable, les zloty, et le mark polonais lui-même en deviendra plus ferme.

La première étape vers l'assainissement des finances du pays est couverte ; à la prochaine sera l'émission de zloty en papier-monnaie avec une couverture en or ou devises. Ensuite, une augmentation des impôts et une meilleure exploitation des services économiques de l'Etat achèveront de mettre le budget en équilibre. Les souscripteurs auront fait une bonne affaire et une bonne action.

Louis Roth,
Avocat à la Cour

ACCORDS COMMERCIAUX



Parmi les signes de prospérité économique que nous voyons apparaître en Pologne, l'un des plus importants est assurément l'effort accompli par le gouvernement, avec beaucoup de succès, en vue d'élargir les relations commerciales avec l'étranger.

Des pourparlers furent engagés avec la France, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, la Yougo-Slavie, les Etats Baltes, l'Autriche, la Hongrie, le Japon, et d'autres pays. Ils aboutirent d'abord à un traité de commerce avec la France qui est entré en vigueur il y a quelques mois.

Une convention commerciale polono-italienne vient d'être ratifiée par la Diète et par le gouvernement italien. On espère que cette convention donnera très prochainement des résultats favorables pour le commerce polonais.

A Dresde, M. Henri Tenenbaum, directeur du département commercial au ministère du commerce et de l'industrie, négocie un traité économique avec l'Allemagne. Des pourparlers relatifs à une convention postale avec ce pays, dont la nécessité s'est fait sentir, auront lieu au mois de novembre.

Le traité d'union signé par les Etats baltes, Pologne, Lettonie, Esthonie et Finlande, qui est avant tout un acte d'alliance politique entre ces Etats, contient des clauses de nature à favoriser le commerce entre eux. Une conférence économique aura lieu prochainement à Helsingfors.

Les ministres des affaires étrangères de ces pays réunis à Rewel depuis le 8 octobre pour s'entretenir de la proposition russe de désarmement, ont également adopté un programme commun pour entrer en relations commerciales avec la Russie soviétiste, et des pourparlers entre la Pologne et la Russie vont commencer incessamment.

Un traité commercial polono-yougoslave vient d'être signé au Ministère des Affaires Etrangères de Varsovie le 20 octobre dernier.

La convention commerciale polono-autrichienne déjà signée sera soumise par le gouvernement autrichien à la ratification du Parlement, à sa prochaine séance. La Chambre de Commerce d'Autriche organise des voyages d'industriels et commerçants viennois.

La série de traités de commerce sera continuée par un traité avec la Hongrie; des délégués hongrois sont envoyés à Varsovie dans le but d'examiner cette question.

Au début du mois d'octobre, des négociations eurent lieu à Varsovie entre le ministre du commerce polonais et une délégation japonaise. Elles aboutirent le 22 octobre à la signature d'un traité de commerce.

Ces traités, tout en assurant le développement du commerce polonais, sont aussi un signe de la vitalité de la Pologne, car ils font preuve de la confiance que tous ces Etats signataires lui témoignent.



Le prix de la viande à Varsovie.

Le prix de la viande a considérablement diminué à Varsovie, à cause de la concurrence entre les marchands de bestiaux. La consommation de la capitale est d'environ 250 bœufs par jour, et il lui en est amené quotidiennement 1.000. D'où la baisse.



Le bon marché du thé et du sucre.

Le directeur du Comité de la Lutte contre la spéculation a été informé qu'un négociant hollandais, venu pour écouler en Pologne de grandes quantités de thé, a trouvé les prix si bas qu'au lieu de vendre ses stocks, il a cherché à acquérir tout le thé du marché polonais, en offrant 15 0/0 de plus que le cours normal.

Le prix du sucre vient d'être fixé à 440 marks la livre (environ 0 fr. 50).



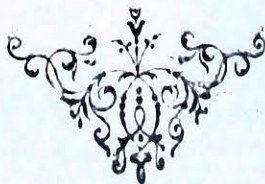
Le change.

Le mark polonais a encore baissé, d'une façon inexplicable pour qui connaît la Pologne, ses richesses naturelles et son activité industrielle. L'emprunt va sans doute la stabiliser et une monnaie normale pourra alors être émise.

Le franc français valait :

Au 14 octobre 785 marks.	Au 21 octobre 868.
Au 15 octobre 783.	Au 22 octobre 890.
Au 17 octobre 810.	Au 24 octobre 920.
Au 19 octobre 802.	Au 25 octobre 895.
Au 20 octobre 820.	

La livre sterling vaut 45.000 marks, au 14 octobre ; 47.200, au 18 ; 51.600, au 21 ; 58.000, au 22 ; 54.900, au 25. Le dollar passe à 11.500, puis à 12.350.





BENIOWSKI

par Jules SLOWACKI

(Suite)

Casimir Beniowski, jeune gentilhomme ruiné, veut s'engager dans la Confédération de Bar, pour combattre les Russes (fin du XVIII^e siècle). Le Père Marc, âme de la Confédération va confier une lettre à une jolie paysanne que Beniowski a sauvée de la poursuite des Cosaques, quand arrivent à cheval le frère de la jeune fille, Sawa, et Beniowski qui vient de lui trancher les oreilles du bout de son épée. Sawa a tiré ses pistolets, et vise son ennemi, mais la jeune fille saute sur le cheval de son frère, fait dévier le coup et entraîne le cheval au galop dans une autre direction.

XXIX

Et l'azur la saisit ainsi équilibrée et les bras étendus comme des ailes d'oiseau. Des cheveux qui servaient de couronne à sa tête, il se fit un serpent doré replié en anneaux, qui volait en même temps que cette jeune sylphide, et voulait l'enlacer dans ses replis lumineux. Il jetait derrière lui diverses fleurs, qui la poursuivaient aussi en nuée de diamants.

XXX

Derrière sa chevelure, et derrière les fleurs, et derrière elle, les deux pigeons volaient ensemble à tire-d'ailes. — Je ne vois plus rien ; les ravins se dérobent derrière le voile d'or d'une vaporeuse poussière ; dans la poussière le guerrier disparaît avec ma jeune fille... Une fois encore le galop du cheval nous jette son tonnerre ; une fois encore le cavalier, au sommet de la colline, comme un fantôme d'améthyste, de flamme et de brouillard,

XXXI

a brillé et disparu. — Qui dira maintenant les sentiments intérieurs de mon héros ? Au lieu de voir dans sa tête les balles cruelles du cosaque Sawa, il vit — et ici je ne l'offenserai nullement, car il n'ignorait pas, je le sais, ce que c'est que les Centaures, il vit donc ou crut voir Déjanire elle-même : et son visage revêtit l'expression divine d'un poète en travail qui compte ses syllabes.

XXXII

Il plonge ses yeux dans le nuage doré de poussière où disparaissaient le guerrier, le cheval, la jeune fille, ses cheveux, et derrière ses cheveux, comme deux papilottes, les pigeons blancs à l'extrémité de deux tresses. Il restait immobile et regardait, — quand de la grotte de chêne sortit le Carme aux pieds nus, qui, faisant le signe de la croix, lui demanda : « Pourquoi vous battiez-vous avec le cosaque ? »

XXXIII

« O sang passionné qui m'empêche de maintenir la concorde entre vous ! Voici M. Sawa parti encore une fois ; Dieu sait s'il reviendra ; or il est fort et jeune. O jeunes gens ! jeunes gens ! il vous faudrait sous vos éperons les bœufs les plus lents d'un troupeau ; tant que chacun de vous montera un cheval, jamais on ne pourra le fixer nulle part.

XXXIV

« Comment en êtes-vous venus à dégainer vos sabres et à monter vos chevaux ? » — Sur ce, M. Zbigniew : « Voici ce qui nous a brouillés, tandis qu'ici nous mangions et buvions ; c'est cette miniature dorée, qui a été l'objet de notre lutte acharnée. Nous ne sommes pas les premiers qui nous battons pour chose pareille ; c'est moi-même, mon Père, qui la lui ai arrachée de la poitrine.

XXXV

« Et, non content de cela, je voulais avoir son cœur aussi et l'aller chercher sous ses côtes avec ce sabre turc. » — Ce disant, il avait un air terriblement martial. Et le moine : « Voilà de quelle chose mondaine il s'agissait ? Vous mériteriez tous deux cent coups de discipline ! Fi donc, Monsieur le Comte, vous êtes un enfant ! Cette miniature m'a été remise pour vous aujourd'hui même par la fille du Staroste, aussi vrai qu'il y a un Dieu là-haut !... »

XXXVI

« Et moi, n'ayant pas de poche à mon froc, et ne voulant pas me pendre cette chose au cou, je l'ai donnée à Sawa pour la garder secrètement jusqu'à ce que l'idée me vînt de vous la remettre ; il y a avec cela une lettre inondée de tant de larmes, et écrite de telle sorte, que moi, peu propre, en ma qualité de religieux, aux messages d'amour, j'ai pris sur moi de cacher cette lettre dans mon capuchon.

XXXVII

« Voici le billet écrit cette nuit même, lisez ; pour moi je monte à cheval ; Bar a besoin de mon aide aujourd'hui ; ou je le sauverai, ou je gagnerai le ciel. » Beniowski, pâle comme un fantôme à minuit, n'écoutait plus les discours du vieux Carme : il avait ouvert la lettre, lisait et soupirait, car cette lettre tantôt le faisait monter au ciel, tantôt le refoulait vers l'enfer.

(A suivre)

Les Amis de la France

A CRACOVIE

Nos lecteurs, que nous faisons assister depuis près de deux ans aux patients efforts de M. Stryjenski, ce grand ami de notre patrie, ce serviteur désintéressé et dévoué de notre cause, vont apprendre avec plaisir les progrès réalisés par l'Association des « Amis de la France », qu'il a fondée à Cracovie.

Trop à l'étroit et trop à l'écart dans son premier local de la rue Karmelicka, elle a maintenant un logis digne de l'importance qu'elle a prise. Au numéro 12 de la rue Slawkowska, tout près du Rynek, c'est-à-dire au cœur de la vieille cité, les « Amis de la France » sont installés au rez-de-chaussée d'une belle maison neuve. Leur salle de lecture, spacieuse et claire, communique par un vitrage mobile avec la bibliothèque, dont les rayons portent quantité de volumes soigneusement reliés en toile grise. Le catalogue, le livre de prêt, le recueil des pièces comptables sont des chefs-d'œuvre de méthode et de précision. Ils sont aussi les preuves irréfutables de la bonne marche de l'Association.

Notre délégation d'étudiants et Mme Rosa Bailly ont eu la bonne fortune d'assister à l'inauguration du nouveau local. Ils ont tenu à remettre aux « Amis de la France » un don de 75.000 marks.

Nous reproduisons le discours de M. Stryjenski, prononcé devant les membres de l'Association, venus en foule serrée.

MESDAMES ET MESSIEURS,

C'est avec plaisir que les Amis de la France vous souhaitent la bienvenue à l'occasion de l'inauguration du nouveau local de l'Association. Nous sommes en progrès et après deux ans d'existence, nos travaux ayant pris une certaine extension, nous avons eu besoin de plus de place.

Nous désirons créer ici une institution stable et durable, et nos projets sont vastes. Nous ne voulons pas nous contenter d'une bibliothèque, d'un cabinet de lecture ; nous voulons propager l'étude de la langue française, de la pensée française dans tous ses ressorts. Nous comptons plus de 1.000 membres, nous avons des assidus, et petit à petit, nous arriverons, je l'espère, à raviver d'une manière solide les rapports intellectuels entre la France et la Pologne.

Qu'il me soit permis de remercier ceux auxquels nous devons notre existence, et avant tout, Mme Rosa Bailly, secrétaire générale des « Amis de la Pologne » à Paris, qui non seulement nous a aidés dans les premiers temps, mais qui, par sa foi ardente à notre cause, a réussi à se faire des amis dans toutes les sphères de notre population. En envoyant des livres, des brochures, son Bulletin des Amis de la Pologne, elle a véritablement aidé d'une manière efficace nos premiers pas, si bien que nous pouvons la nommer la marraine de notre Association.

Je tiens aussi à remercier le gouvernement français, le service des Œuvres françaises à l'étranger, ainsi que l'Alliance française pour la libéralité avec laquelle ils nous ont comblés en nous envoyant des livres et en nous abonnant à vingt-cinq revues et journaux.

Nous sommes arrivés à une seconde installation, située près que au centre de la ville, grâce à la libéralité d'un Mécène, le comte Henry Badeni, propriétaire de cette maison. Ainsi nous pourrions continuer notre œuvre avec fruit et nos sociétaires pourront jouir de toutes sortes de facilités.

Les travaux qui nous attendent sont incommensurables. Pour arriver à remplir notre programme, il nous faut des salles pour

nos cours, dont M. Bernard est le directeur ; il nous faut un local pour la rédaction de notre organe : *Apprenons le Français*, dont M. Pszon, l'estimé professeur de l'Ecole de Commerce, est le rédacteur. Nous visons à pouvoir loger les institutrices de passage, nous voulons avoir une salle de conférences ; en un mot, nous sentons qu'il faut que nous soyons bien installés pour bien réussir, et comme nous ne doutons de rien, que nous sommes des optimistes, nous y arriverons, grâce à Dieu et à l'appui de nos protecteurs et de nos membres.

Il est probable que vous serez une génération qui jouirez des bénéfices de la paix. Vos devoirs n'en sont pas moins grands. Vous aurez à préparer la génération future, vous devez lui inculquer les principes de solidarité avec la Pologne. Nous serons toujours sur le qui-vive, vous sur le Rhin, nous sur la Vistule ; nos deux nations ont les mêmes devoirs et c'est seulement par un travail ardu, une énergie inlassable, une étude approfondie de nos pays respectifs, que nous pourrions arriver à être vraiment forts et à nous secourir mutuellement au moment du danger.

C'est dans l'espoir que votre voyage en Pologne aidera à l'accomplissement de ces principes que je salue la nouvelle génération de notre sœur bien aimée, la France immortelle.

Vive la France !

Mme Rosa Bailly, rendue presque aphone par une bronchite, tint cependant à dire aux Français qui se trouvaient là ce que la propagande française doit à M. Stryjenski, et réclama pour lui une ovation. Les bravos retentissent longtemps. M. Mesnard, président de la « Réunion d'Eylau », décerne à M. Stryjenski, selon le vœu de ses camarades, le titre de membre d'honneur de leur Association.

La réunion se termina par un goûter offert par les « Amis de la France ».

A VARSOVIE

Le 26 septembre, dans la salle du Conservatoire, a eu lieu un superbe concert, organisé par Mlle Hélène KRYZANOWSKA, sous le patronage des « Amis de la France » de Varsovie.

Le programme de cette séance, qui a obtenu un immense succès, était exclusivement composé d'œuvres musicales françaises :

Œuvres de François Francœur (1698-1787), J.-B. Ganaye, Collin et Pierné, exécutées par la violoniste Mlle J. KOPCZYNSKA ; mélodies de Reynaldo Hahn, Paul Vidal, Debussy et Gabriel Fauré, chantées par Mme COMTE-WILGOCKA, et accompagnées par M. STARCZEWSKI ; un choix de morceaux de Gabriel Fauré, Ravel, Massenet, Saint-Saëns, Gabriel Dupont, Guy Ropartz, Rhené-Baton, Chaminade, interprétées par l'éminente virtuose Hélène KRYZANOWSKA.

La Légation française assistait à cette belle manifestation, ainsi que les compositeurs Meleer et Opienski, et différentes notabilités du monde artistique.

Mlle H. Kryzanowska reçut sur l'estrade un parchemin couvert de signatures, en remerciement de son action si féconde pour le rapprochement franco-polonais, puis une grande couronne de lauriers, enrubannés aux couleurs nationales, avec cette inscription en lettres dorées : « A Hélène Kryzanowska, ses concitoyens. »

Les « Amis de la Pologne » ont reçu le M. Gustave WOLFF, l'éditeur bien connu, une collection de morceaux de musique pour leurs concerts polonais.

Mlle Halina WOLFF leur a fait présent de 30 clichés pour leurs projections.

NOTRE ACTION

*Les "Amis de la Pologne au Quartier Latin" ont l'honneur de vous
prier de vouloir bien assister à la SOIRÉE Franco-
Polonaise qu'ils donneront le Mardi 7 Novembre 1922,
à 8 heures 1/2, dans la Salle des Fêtes de l'Association
Générale des Etudiants, 13, rue de la Bûcherie, Paris (5^e) — On Dansera*



UN COMITÉ DES « AMIS DE LA POLOGNE » A MONTPELLIER

Un Comité d'« Amis de la Pologne » est en voie de formation à Montpellier. L'initiative en a été prise par M. Victor COQUINER, lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur.

Les premières collaborations qu'il s'est assurées font bien augurer de l'avenir du Comité. Ce sont celles de :

M^e Gaston CHAMAYOU, avocat, ancien Bâtonnier, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Gabriel HÉRAIL, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur ;

M^e Jean GUIBAL, avocat (fils du député de l'Hérault), chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Marcel BLANCHARD, professeur à la Faculté des Lettres, Président des mutilés (mutilé lui-même du bras droit), chevalier de la Légion d'honneur ;

M. le Commandant BONNIOL, chevalier de la Légion d'honneur ;

M. le Commandant BORD, commandeur de la Légion d'honneur ;

M. BÉZARD, Président du Cercle de l'Union de l'Industrie et du Commerce ;

M. Albert LEENHARDT, directeur d'assurances.

Ces hautes notoriétés nous sont un garant que bientôt toute l'élite de Montpellier sera inscrite sur les listes du nouveau Comité.

COMITÉ DE MULHOUSE

Deux conférences

L'actif Comité de Mulhouse vient de se signaler une fois de plus en organisant deux conférences, qui furent toutes deux parfaitement réussies.

Elles eurent lieu, le jeudi 26 octobre, dans une des belles salles de la Société Industrielle. Toutes deux furent faites par Mme Rosa BAILLY, et accompagnées de projections.

La première fut donnée le matin, à 10 heures, aux élèves des écoles de Mulhouse : ceux du Lycée de garçons, du Lycée de jeunes filles, des écoles primaires et des écoles chrétiennes. La salle était comble d'enfants aux bonnes joues rondes et aux tignasses blondes, qui ressemblaient aussi bien aux dessins d'Hansi qu'à leurs petits camarades de Poznanie. Ils furent extrêmement sages, et priront un vif intérêt à celles des projections qui représentaient les œufs colorés, les « pajak » (araignées de papier et de paille) et les décorations en papier découpé des chaumières de Lowicz. La haute figure du maréchal Pilsudski conquist leurs sympathies.

La seconde conférence eut lieu le soir à 8 heures, devant un public d'environ 400 personnes, parmi lesquelles se trouvaient M. le Sous-Préfet, M. l'Inspecteur général, nombre d'officiers

et de notabilités mulhousiennes. Ce fut un auditoire très recueilli, qui écouta dans un silence quasi religieux la comparaison que fit la conférencière entre la Pologne et l'Alsace. Qui, mieux qu'un Alsacien, pourrait sympathiser avec les Polonais ? On l'eût bien vu quand, la conférence terminée, le Comité de Mulhouse recueillit de spontanées et multiples adhésions.

M. SROULS, Président du Comité, et Mlle Juliette LÉVY, professeuse agrégée au Lycée de jeunes filles, secrétaire générale, méritent toutes les félicitations pour leur activité, qui fit le succès de ces deux importantes manifestations. Des remerciements sont dus aussi à leurs charmantes collaboratrices, Mlles Hortense SIMON et Noémie DURING, M. Fernand Gussy, un des étudiants qui priront part à notre voyage de septembre, nous a été des plus serviables.

Mme Rosa Bailly rend un hommage reconnaissant à l'hospitalité alsacienne, qui lui a rappelé la polonaise. Devant le sérieux, la noblesse de sentiments, le généreux patriotisme des Mulhousiens, elle a retrouvé les profondes émotions déjà ressenties dans les villes des confins de la Pologne, où s'exalte l'âme polonaise.

A L'« ACTION FRANÇAISE » DU XII^e ARRONDISSEMENT

Sur l'invitation du vicomte DE FRADEL, président de la section de l'A. F. au 12^e arrondissement, Mme Rosa BAILLY est venue conter aux membres de la section, le 17 octobre, le voyage des étudiants français en Pologne. Cette causerie très vive et très gaie amusa beaucoup les auditeurs. Ils se montrèrent touchés des preuves multiples de l'amitié polonaise pour la France, que leur rapporta Mme Bailly. Les nombreuses questions qu'ils posèrent à la fin de la séance à la conférencière prouvèrent que la Pologne n'était plus pour eux une *terra incognita*, et que la propagande faite dans leur section depuis trois ans avait porté ses fruits. Nous en remercions notre fidèle collaborateur, M. Maurice PETIT.

« AMPOL »

Le bureau de presse régionale des « Amis de la Pologne », désigné sous l'abréviation « Ampol », fonctionne avec un succès de plus en plus grand, sous la direction du très compétent spécialiste des questions polonaises, M. Henri de Montfort, qui sait puiser ses nouvelles aux meilleures sources. Opposer la vérité des faits aux allégations mensongères d'une certaine presse, qui ne contrôle pas suffisamment l'origine de ses informations, ou qui se fait consciemment l'agent des germano-bolcheviks, tel est le but de l'« Ampol ». Nos lecteurs doivent nous aider à étendre son action, en lui procurant des insertions dans toutes les feuilles locales. Nous leur rappelons que l'« Ampol », sur demande faite à M. de Montfort, aux « Amis de la Pologne »,

26, rue de Grammont, Paris (2^e), envoie gratuitement deux fois par semaine des communiqués sur la vie politique économique et sociale de la Pologne, et souvent des articles traitant de questions générales. Nous résumons ses derniers communiqués, qui ont porté sur :

L'opinion polonaise et le voyage de M. Herriot (M. Herriot, écrit le *Kurjer Poranny*, a été victime d'une grande supercherie. » La presse polonaise, en général, convie les Français à la prudence.)

La restitution des biens polonais par les Soviets. (Des difficultés causées aux experts polonais par la mauvaise volonté des bolcheviks.)

Combien de personnes émigrent de Pologne.

Les menées terroristes en Galicie Orientale (fomentées par Berlin pour fausser les prochaines élections.)

Les espoirs de la revanche allemande ; le couloir polonais. (Les Allemands cherchent à faire enlever à la Pologne la bande de territoire qui la réunit à Dantzig, et sépare la Prusse orientale de la Prusse occidentale.)

Le trafic aux Foires Orientales de Léopol. (Il a été considérable ; de grosses commandes ont été passées par les Soviets, l'Amérique, la Hollande, la France et ses colonies.)

La situation en Pologne du 10 au 17 octobre. (L'opinion polonaise approuve l'attitude de la France dans les affaires orientales.)

Un article sur le *Voyage des Etudiants français en Pologne*, de Louis THAILLY, a été adressé à la presse régionale.

L'Intransigeant, dans son numéro du 24 octobre, a fait part à ses lecteurs des impressions optimistes rapportées par nos étudiants de leur « beau voyage ». *L'Echo de Paris* l'a également signalé.

CONFÉRENCES DE M. SAINT-YVES

Nos abonnés sont tenus au courant, depuis quelques mois, de l'action du Comité Dupleix, par ses tracts que nous encartons dans le Bulletin. L'explorateur célèbre, le grand patriote Gabriel BONVALOT, qui en est le président-fondateur, depuis plus de trente ans éclaire l'opinion publique et le Parlement sur les questions coloniales et, depuis la guerre, sur toutes les questions de politique extérieure.

Les « Amis de la Pologne », dont M. Gabriel Bonvalot est un des bienfaiteurs, ont à le louer d'une nouvelle initiative qui les touche particulièrement. Le Comité Dupleix donne une série de conférences sur « la Pologne et la Petite Entente » dans nombre de villes françaises. Le conférencier est M. G. SAINT-YVES, membre de notre Conseil d'administration, dont on ne saurait oublier, quand on l'a entendue une fois, l'élocution brillante, spirituelle et joyeuse. C'est un bien grand plaisir qu'une conférence de M. Saint-Yves, en même temps qu'une solide leçon d'histoire et de politique.

Cette conférence sur « la Pologne et la Petite Entente » est filmée, c'est-à-dire illustrée tout du long par des films de Gaumont sur Varsovie, Cracovie, les Karpathes, etc. Une séance spéciale est donnée dans chaque ville le même jour pour les élèves des écoles.

Nos lecteurs sont instamment invités à assister aux conférences de M. Saint-Yves, qui auront lieu dans les villes suivantes, sous les auspices des sections de la Ligue française :

Blois, le 13 novembre.

Angers, le 15 novembre.

Lorient, le 16 novembre.

Huit autres ont été déjà données à Orléans, Niort, Saint-Jean-d'Angély et La Rochelle, et il s'en prépare de nouvelles pour la fin du mois. Nous en donnerons les dates dans notre prochain numéro.

DONS

— M. BUTEAU nous a remis une collection considérable de la *Revue Hebdomadaire* et du *Monde Illustré*.

— Mrs DECK, de Folkestone, et ses filles, ont remis un don de 20 fr. à Mlle Josette LAPRUN, notre active propagandiste, pour le Comité de Rennes.

Nos remerciements sincères à ces généreux donateurs.

*Y a-t-il chose au monde qui soit plus commode
Que d'être habillé sur mesure, à la mode,
à très bon marché, mais élégamment et bien,
Comme on l'est à MARSEILLE chez MAXIMILIEN.*

✧ ✧ ✧

MAXIMILIEN

Tailleur Parisien

pour DAMES et MESSIEURS

✧ ✧ ✧

Travail à la main, très soigné
COUPE IRREPROCHABLE

✧ ✧ ✧

PRIX, A QUALITÉ ÉGALE,

HORS CONCURRENCE

✧ ✧ ✧

92, Rue de la République, 92
MARSEILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner pour un an au Bulletin bi-mensuel des « Amis de la Pologne ».

Ci-joint la somme de cinq francs (en billets, timbres ou mandat-carte), L'adresser à Mme Bailly, 26, rue de Grammont, Paris (2^e).

Nom

Le 19

Profession

Signature :

Adresse

LES AMIS DE LA POLOGNE

26, Rue de Grammont, PARIS (2^e) — Téléph. : Central 17-27

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Raymond POINCARÉ ; MM. les Maréchaux de France FOCH et JOFFRE ; S. E. le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris ; M. le Général WEYGAND.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. le Baron d'ANTHOUD, Ministre plénipotentiaire ; Paul APPELL, Recteur de l'Université de Paris ; Léon AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club de France ; BABINSKI ; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut catholique ; Prince Roland BONAPARTE, Membre de l'Institut ; MM. A. BOURDELLE ; BONVALOT, Président du Comité Duplex ; Ferdinand BRUNOT, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris ; Ferdinand BUISSON, Député de la Seine ; Alfred CROISSET, de l'Institut ; l'Amiral DEGOUY ; Henri DESLANDRES, de l'Institut ; Edouard HERRIOT, Député du Rhône, Maire de Lyon ; Paul LABBÉ, Secrétaire général de l'Alliance Française ; LACOUR-GAYET, de l'Institut ; Paul LEFAIVRE, Ministre plénipotentiaire, ancien Ambassadeur extraordinaire ; Georges LEYGUES, ancien Président du Conseil ; l'Amiral NABONA ; le Général NIESSEL, Chef de la Mission militaire française en Pologne ; le Général PAU ; PETIT-DUTAILLIS ; Gabriel SARRAZIN ; TIRMAN, Conseiller d'Etat.

PRÉSIDENT : M. Louis MARIN, Député de Meurthe-et-Moselle.

VICE-PRÉSIDENTS : MM. le Général DU MORIEZ et REGAUD, Député du Rhône.

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : Mme Rosa BAILLY.

TRESORIER GÉNÉRAL : M. Henri DE MONTFORT.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le Chanoine BEAUPIN ; BONNARIC, Directeur de l'Ecole Supérieure de Saint-Cloud ; BOUTEILLE, Député de l'Oise ; Paul CAZIN ; Mme CRUSSAIRE, Professeur au Lycée Fénelon ; MM. CHABRIÉ-TOMASZEWICZ ; DALBIS, Professeur à l'Université de Montréal ; le Général EON ; Philippe D'ESTAILLEUR ; le Général LELONG ; Emile LANGLADE, Secrétaire général de la *Critique Littéraire* ; KERVAREC, Professeur agrégé ; le Général MALLETERRE, Gouverneur des Invalides ; H. MOYSSSET ; Alexandre MERLOT, Directeur de la Revue la *Pologne* ; Mlle MESPOULET, Professeur agrégée ; MM. Robert RÉGNIER, Chef du Secrétariat de l'Institut ; Louis RIPAUT ; A.-Augustin REY, de la Société d'Economie politique ; SAGET, Député du Haut-Rhin ; SAINT-YVES ; Mme Yvonne SARCEY ; M. Paul-Yves SÉBILLOT ; Mlle STREICHER, Répétitrice à l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres ; MM. Fortunat STROWSKI, Professeur à la Sorbonne ; SUDRE ; Mlle Lucile VEYRE.

Les AMIS DE LA POLOGNE se tiennent en rapports étroits et quotidiens avec le GROUPE PARLEMENTAIRE du même nom ; celui-ci qui comprend 180 députés, a choisi comme président notre président, M. Louis MARIN.

COMITÉS RÉGIONAUX

RENNES. — *Président* : M. TURGEON, Doyen de la Faculté de Droit ; *Secrétaire* : Mlle Hélène KRYZANOWSKA.

LYON. — *Président* : M. SALLÉS ; *Vice-Présidente* : Mme BARRETT-SPALIKOWSKA ; *Secrétaire* : M. Paul BERTHELET.

MARSEILLE. — *Président* : M. DE LARIVIÈRE ; *Secrétaire* : Mme Germaine MAITRE-NIEDUSZYNSKA.

SOISSONS. — *Président* : M. MARQUIGNY ; *Secrétaire* : Mlle Jeanne WYSZLAWSKA.

VERSAILLES. — *Pr* : M. le Général EON ; *Sr* : M. CINTRACT.

MULHOUSE. — *Pr* : M^e STOULS ; *Sr* : Mlle LÉVY.

NANTES. — *Pr* : M. LINYER ; *Sr* : Mme Henri PAVIN.

ALGER. — *Président* : M^e Arsène ROZÉE ; *Vice-Présidents* : M^e GORSKI, Mlle CWIK ; *Secrétaire* : M. ZERBIB.

LAVAL. — *Pr* : Mme EVEN ; *Sr* : Mme LASSALLAS.

CAEN. — *Président* : M. Georges WEILL.

CLERMONT. — *Président* : M. DESDEVISES DU DÉSERT.

D'autres Comités sont en formation à Nancy, Rouen, Le Havre, Bayonne, Colmar, Chambéry, etc.

Comité du Quartier-Latin. — *Président* : M^e Louis ROTH ; *Secrétaires* : Mlle DE LA CHASSAGNE et M. VINCENT DU LAURIER.

GROUPES SCOLAIRES

Il en existe aux Lycées Carnot, Victor-Hugo, Fénelon, Louis-le-Grand, Hoche, Racine, de Versailles, d'Alger, au Collège Chaptal, aux Ecoles communales d'Alger, etc.

CORRESPONDANTS EN POLOGNE

LES AMIS DE LA FRANCE de Varsovie, Cracovie, Léopol, Łódź, Wilno, Sandomir.

L'ASSOCIATION FRANCO-POLONAISE de Poznań.

LE CERCLE POLONO-FRANÇAIS de Lublin.

Les MEMBRES des « Amis de la Pologne » ont droit aux publications éditées par les « Amis de la Pologne ». Ils ont accès aux fêtes, aux conférences et aux bibliothèques de Comités. Ils s'engagent à faire connaître la Pologne autour d'eux, et ils payent une cotisation annuelle fixée à 5 francs pour les membres adhérents, 20 francs pour les membres titulaires et 1 franc pour les écoliers.

L'abonnement au Bulletin est de 5 francs par an.